Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss foresty journal =

Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 126 (1975)

Heft: 2

Artikel: La forêt indispensable à une nouvelle forme de tourisme

Autor: Ravussin, M.H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-765205

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La forêt indispensable à une nouvelle forme de tourisme

Par M. H. Ravussin, Lausanne

Oxf.: 907: 908

L'importance du tourisme pour notre économie est considérable. L'économie touristique est par contre très vulnérable. Il faut attendre les résultats finals de 1974 pour apprécier avec exactitude l'ampleur de la diminution des nuitées. Sans être pessimiste, nous devons admettre que la récession est hélas trop certaine. Bien sûr que la crise qui se profile à l'horizon ne sera pas la première! La belle époque de l'hôtellerie du début du siècle se termina brusquement avec la guerre mondiale de 1914-1918. Celle-ci fut malheureusement suivie par des crises économiques subséquentes, qui provoquèrent des faillites et un déséquilibre fâcheux pour les régions à vocation touristique. L'espoir d'une meilleure rentabilité renaissait après les dures années de 1928-1934, lorsque survint un nouveau cataclysme: la guerre 1939-1945, et sans les troupes mobilisées et les convois de soldats américains, la crise eut été plus grave encore. Nous avons connu depuis 1950 une constante amélioration jusqu'à la stagnation de 1973 et la récession de 1974.

Notre industrie touristique est concurrencée par les pays où la vie est moins chère que chez nous. Notre monnaie forte, si elle a permis que notre peuple jouisse d'un standard de vie élevé, rend le séjour en Suisse, pour les hôtes venant de pays qui ont connu la dévaluation, insupportable pour les bourses moyennes. Cette situation, qui nous cause un préjudice certain, est doublement néfaste, car les Suisses partent de plus en plus en vacances pour les pays qui jouxtent les mers, où l'ensoleillement est plus constant et où le change leur est favorable. Les milieux touristiques contestent cette opinion, mais nous estimons personnellement qu'il vaut mieux voir les choses en face et entreprendre de suite des actes susceptibles de redresser une situation qui risque, hélas, de se détériorer plus encore ces toutes prochaines années.

Les milieux touristiques, l'Office national suisse du tourisme et les offices cantonaux et régionaux sont animés d'une saine émulation pour offrir à la clientèle des nouveautés attrayantes. Citons en passant les forfaits où sont inclus l'usage des installations sportives, les remontées mécaniques en hiver, l'équitation, etc., etc. Mais cela n'est pas suffisant. Jusqu'à ces dernières années, l'aide des pouvoirs publics au tourisme a été plus que modeste. Certes, l'aide financière aux chemins de fer touristiques, l'amélioration et la

construction des routes de montagne, représentent déjà une contribution importante. Mais là encore est-ce suffisant? A côté du gîte et de la pension, les touristes font vivre un nombre considérable de commerçants, agriculteurs et maraîchers. Pensons un peu aux magasins de sport, aux bijouteries, et à l'attraction de la montre suisse. Il serait juste et équitable que ces branches économiques participent à l'effort financier de la rénovation des hôtels et de l'équipement des stations. Mais il est difficile de trouver un système pour prélever des participations financières dans ces milieux; il est donc normal que les pouvoirs publics prélèvent sur les contributions générales l'appoint complémentaire nécessaire à l'amélioration de notre équipement touristique.

Nos hôtels et nos stations ont toujours été très largement financés par des capitaux étrangers. Suite logique des pertes enregistrées lors des précédentes crises, nos milieux bancaires sont assez réticents lorsqu'on leur adresse des appels de fonds. Avouons aussi que ces injections massives de capitaux étrangers ne seront pas toujours bénéfiques pour notre économie touristique. La vente massive d'appartements à des étrangers ne nous réserve pas forcément des lendemains qui chantent. La spéculation a faussé une juste estimation des biens fonciers et il suffit de peu de chose: détérioration politique, catastrophes financières, pour que la prospérité momentanée de régions en expansion se transforme en une lourde charge pour les communes qui se réjouissent aujourd'hui de cette économie explosive. Mais ne soyons pas trop pessimistes et souhaitons qu'un retour à la raison nous évite des soubresauts par trop violents.

Nous venons de voir que l'industrie touristique est sensible à toute perturbation de l'économie, de la finance et de la situation politique. Mais elle subit encore bien d'autres pressions. Si pendant longtemps le tourisme a vécu de l'apport financier d'une clientèle à revenu élevé, il en va tout autrement maintenant. Cette évolution a débuté après la guerre de 1939-1945 et s'amplifie d'année en année. Auparavant, un touriste choisissait son lieu de vacances et ne le quittait que pour rejoindre son domicile habituel. Conséquence de la motorisation, l'hôtelier est heureux lorsque ses clients restent plus de 4 jours. Donc, extrême mobilité, ce qui rend difficiles les démarches pour assurer une occupation aussi élevée que possible des lits disponibles durant les saisons. Face à cette situation, nous avons encore énormément à faire pour informer les hôtes des possibilités de loger au jour le jour. Avec les moyens modernes d'information, il devrait être possible de renseigner les clients sur-le-champ, et à l'entrée de chaque ville ou station, sur les hôtels et motels qui ont encore des lits disponibles. Ce service de renseignement ne devrait pas couvrir la seule ville ou station, mais s'étendre à la région.

Autres modifications fondamentales, l'hébergement secondaire, les résidences secondaires et les clubs de vacances. Il faut se réjouir de ce que les vacances permettent à un nombre toujours plus grand d'individus de s'extraire de leur habitat régulier. Le tourisme social doit prendre de plus en plus

d'importance. S'il est essentiel que par le truchement du crédit hôtelier, les pouvoirs publics aident au maximum la construction, la rénovation d'hôtels et l'équipement des stations, il est tout aussi, sinon plus essentiel, d'aider à une promotion meilleure du tourisme populaire ou social. Nous devons signaler qu'il existe un aspect négatif à cette nouvelle forme de tourisme, c'est la suroccupation des lieux de loisir à certaines époques et à certaines heures. Le skieur qui doit passer la moitié de sa journée à attendre au pied d'un monte-pente perd aussi la moitié de l'effet salutaire que lui apporte une journée en montagne. L'alpiniste qui se repose dans une cabane et qui doit partir très tôt pour l'ascension projetée souffrira le martyre à endurer le bruit et les libations des alpinistes amateurs. Mais l'esprit grégaire est tellement incrusté dans la majorité des humains que seule une éducation bien comprise pourra modifier cette situation.

Cette énumération de facteurs qui modifient constamment l'aspect du tourisme traditionnel nous prouve que l'industrie du tourisme subit, comme bien d'autres, les effets de la mode. Si dans l'habillement il est relativement facile d'influencer la mode et de solder ce qui reste, lorsqu'elle change, il en va tout autrement dans la branche touristique, car trop souvent les stations cotées sont délaissées avant que les investissements soient amortis. Le tourisme est une industrie et, comme toute industrie, ses responsables ne doivent pas seulement produire, mais être à même d'offrir ce que la clientèle leur demandera demain.

Permettez-moi d'esquisser ce que sera peut-être la demande ces prochaines années. Actuellement les vacances répondent à un grand besoin d'évasion. Ce besoin d'évasion est le corollaire d'une vie idiote, où la tension nerveuse s'accroît d'année en année. La course au profit, la fringale de goûter et de jouir de tout, font que la grande majorité des humains vivent dans une tension nerveuse quasi permanente. Fait significatif, la jeunesse, dont on médit trop souvent à tort, s'interroge et voudrait jouir d'une qualité de vie meilleure, mais, paradoxe, n'arrive pas à se libérer de l'intrusion de la technique dans la vie de tous les jours. L'accoutumance au bruit, le sport brutal, le transistor, sont indiscutablement les signes d'un profond désarroi. C'est pourquoi je suis persuadé que très bientôt la masse humaine voudra autre chose. Les jeunes, qui se couchent désœuvrés sur nos places bitumées ou qui s'entassent dans des salles de jeux, se cherchent et s'accrochent avec passion à toute proposition leur permettant de vivre mieux, en se libérant d'une civilisation fébrile et mercantile.

En vous priant d'excuser cette longue analyse, j'aimerais maintenant esquisser la possibilité que nous avons d'utiliser mieux l'atout merveilleux des forêts de plaine et de montagne. Fort heureusement nos pères, au début de ce siècle, ont su légiférer pour garantir l'intégrité de notre patrimoine forestier. Peut-on imaginer ce que seraient devenues nos forêts, si elles n'étaient pas protégées par la loi forestière. Quels assauts elles auraient subi

par les promoteurs, par le développement des exploitations de gravier, quelle spéculation se serait acharnée sur leurs dimensions et quel serait le prix qu'il faudrait aujourd'hui consentir pour les sauver du désastre!

Il ne m'est pas possible, dans le cadre de cet exposé, d'examiner tous les aspects du rôle que la forêt joue dans notre économie. Il a fallu les événements de l'automne 1973 pour que nous reprenions conscience de la valeur des forêts. Ce rôle économique et social est admis, mais il faut prendre garde que le rôle social nous empêche d'apprécier et de valoriser l'aspect économique et financier des forêts. Ces dernières sont un élément de péréquation financière pour les communes qui vivent en marge de l'essor économique des localités qui bénéficient de l'industrialisation et de l'apport fiscal des classes à revenu supérieur à celui des zones rurales. Le nombre de communes qui, sans le revenu des forêts, n'arriveraient pas à équilibrer leur budget est considérable.

L'impact du public, dans une forêt trop parcourue, est souvent néfaste aux plantations et il est important de canaliser le cheminement des véhicules et même des piétons. Avec l'explosion de la démographie, la notion de la forêt ouverte à tous est peut-être à revoir. Les urbanistes et aménagistes du territoire dessinent sur leurs plans d'extension des zones de détente à surface considérable. Jusqu'ici ils n'ont jamais distingué entre forêt à forte possibilité d'exploitation et forêt à rendement moyen. Les meilleures forêts se trouvent sur les terres les plus fertiles et souvent peu déclives. Il y aurait donc lieu, lorsqu'on établit un plan de zones, de tenir compte de cet élément, et avec un balisage de circuits pédestres bien conçu, de permettre au public de côtoyer les beaux peuplements, pour en jouir visuellement, sans les considérer seulement comme endroit de pique-nique.

Je ne m'attarderai pas sur le rôle des forêts protectrices: protection contre les avalanches, les chutes de pierre, l'érosion, le climat, barrages contre les vents violents. Ces fonctions sont reconnues et admises, sauf lorsque des intérêts mercantiles entrent en jeu, et que l'on déboise sans discernement pour des pistes et remontées mécaniques. Les expériences catastrophiques de la Savoie devraient être des mises en garde suffisantes. Nous ne le répéterons jamais assez: le public réagit davantage à l'élément journalier qu'au souvenir de fâcheuses expériences.

La protection du paysage, dans le cadre de cet exposé, retient davantage mon attention. Bien sûr, la Suisse est célèbre par ses montagnes et ses lacs. Mais quel serait l'aspect de nos collines, de nos vallons et de nos crêtes, s'ils étaient dénudés ou si la douce harmonie de nos crêtes était rompue par des constructions hétéroclites? Je me permets, à titre tout à fait personnel, de souhaiter que les exploitations type coupe rase ne soient pas trop généralement appliquées, mais que l'on reste à l'exploitation dite jardinage, partout où cette nouvelle mode altère le site. Je ne tiens pas à juger d'une matière qui

n'est pas la mienne, mais prétends qu'à côté d'une approche purement économique de rendement, on reste sensible à cet attrait potentiel indiscutable d'une parfaite harmonie existant encore entre surfaces dites exploitées et surfaces intégrées au paysage.

Si je vous disais tout à l'heure que l'aide des pouvoirs publics au tourisme était des plus modeste, je dois saluer avec satisfaction le projet de loi fédérale d'aide aux régions de montagne. Cette loi apportera une aide aux régions, pour une amélioration des équipements, des liaisons routières et ferroviaires, des structures scolaires, en bref pour améliorer le standard de vie des montagnards. Cette loi ne résoudra pas tous les problèmes. A notre avis, l'essentiel serait d'inculquer aux montagnards le sens de la vocation. C'est un problème d'éducation et un bon instituteur, attaché par ses fibres les plus profondes au terroir, sera plus efficient que n'importe quel subside. Je me souviens de l'exemple de Bruson, lors de l'Exposition nationale, démontrant et réalisant une technique d'exploitation agricole rentable, susceptible d'attacher les indigènes à leurs biens et dont le résultat fut une faillite car, malgré une expérience techniquement valable, les terres sont malgré tout abandonnées. Des terres incultes où les fourrages ne sont plus fauchés, des forêts inexploitées où il est impossible de pénétrer, des sentiers envahis par les épines, ne représentent plus un attrait touristique et les quelques vaches qui pâturent à Verbier, sans aucune rentabilité, ne rétabliront pas l'équilibre. Ce n'est que du folklore et l'homme du 20e siècle, avide de vérité, ne s'y laisse pas prendre: finalement, il déteste ce qui est trop artificiel.

Nous venons donc de voir qu'il est vraisemblable que le touriste cherchera davantage le calme et la tranquillité. Il évitera les trop grosses concentrations. Et c'est pour répondre à cet objectif que la forêt est à même de répondre au mieux au rôle social que l'on veut bien lui attribuer. La promenade, le tourisme pédestre, attirent un nombre toujours plus grand d'amateurs. Pour augmenter ce nombre, il suffirait d'intensifier l'intérêt que l'on trouve dans ces pérégrinations.

La première mesure serait de définir mieux, en les balisant parfaitement, les chemins pédestres. Des indications précises sur le temps de parcours, sur les points d'eau, sur les endroits réservés et aménagés pour les broches, les clairières, les points de vue, seraient des plus attractives.

L'équitation est à la mode. Les cavaliers sont conscients que leurs randonnées entrent trop souvent en conflit avec la circulation motorisée et avec les cultures. Les safari-mulets en Valais répondent à un besoin. Les pistes de terre battue dans nos forêts représentent l'idéal pour l'équitation de promenade. Un bon hôtel campagnard disposant de quelques chevaux de selle et proche d'une forêt accessible, ferait certainement des affaires d'or, s'il s'adjoignait cette spécialité. Je connais des Suisses qui se rendent chaque année dans le Massif central pour pratiquer ce genre de tourisme. Pourquoi ne pourrions-nous pas multiplier l'expérience tentée actuellement dans les Franches-Montagnes?

Une autre mesure serait de rétablir, d'entretenir et d'améliorer les sentiers forestiers. Je suis effaré de constater combien de sentiers utilisés dans mon jeune âge ont disparu ou sont devenus impraticables.

Mais pour moi, la mesure essentielle serait de susciter l'intérêt des promeneurs. Est-il concevable que dans les nombreuses heures consacrées à l'étude par les jeunes, seuls les botanistes, les entomologistes, les biologistes, soient encore à même de différencier les espèces. Il y a là un effort de vulgarisation que les forestiers peuvent aisément accomplir et qui permettrait de remplir le vide insondable que ressentent les humains, sitôt qu'ils ne sont plus en contact direct avec la radio ou les cassettes. Quelques panneaux explicatifs vous permettant de distinguer un sapin d'un épicéa, un érable de montagne d'un érable de plaine ou champêtre, de différencier les espèces buissonnantes, connaîtraient certainement un succès indiscutable. Nos forêts ont conservé quelques spécimens d'arbres vénérables. Lorsque je me promène dans les forêts domaniales françaises, je suis surpris de voir le grand nombre de touristes qui viennent admirer un sapin président. Il y a là un exemple à suivre, en l'améliorant encore, en signalant en plus du volume et de la hauteur, l'âge probable, la durée de vie prévisible, l'usage de sa matière et pourquoi pas, en rappelant quelques faits historiques du temps de la plantation présumée. Certes, me direz-vous, tout cela existe dans les parcs nationaux, les réserves ou les arborétums. N'oublions pas que mes suggestions sont là pour susciter l'intérêt des touristes qui ne feront pas forcément tous de la chaise longue.

La forêt est aussi le meilleur conservateur de la faune. Et je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui reste insensible à l'apparition d'un chevreuil ou au vol majestueux d'un milan noir. Quelques indications sur les heures où ces bêtes partent en chasse ou vont se désaltérer, susciteraient un regain d'intérêt. Deux éléments de base à rappeler: bannir le chien aboyeur et réapprendre à faire silence.

En terminant, je suis conscient de n'avoir répondu que très imparfaitement à la mission que vous m'avez confiée. L'énumération des mesures préconisées n'est pas exhaustive. Elle doit être complétée par l'imagination et la consécration de tous ceux qui aiment la forêt, pour que d'autres en jouissent de même. Un garde forestier, avec ou sans chapeau tyrolien, avenant et courtois, fera davantage de prosélytes, qu'un discours très académique sur les perspectives de développement touristique. Vous avez compris que je m'adresse plus particulièrement à ceux qui aiment la forêt et à ceux qui en vivent. Mon souci permanent est de découvrir des moyens susceptibles d'équilibrer mieux le psychisme de l'homme en plein désarroi, victime d'une

technique qu'il a peine à assimiler. La cause que vous étudiez dans ce colloque est noble, elle a besoin de beaucoup de conviction et de personnes totalement consacrées. C'est parce que je suis persuadé que vous l'êtes, que je souhaite que vous puissiez continuer à œuvrer pour le bien de la forêt et de tous ceux susceptibles d'en mieux jouir.

Zusammenfassung

Der Wald als unerlässliches Element einer neuen Form des Tourismus

Die Stagnation 1973, gefolgt von der Rezession im Jahre 1974, brachte einmal mehr an den Tag, dass der Tourismus, der ja eine beträchtliche wirtschaftliche Bedeutung aufweist, in dieser Hinsicht nicht weniger verwundbar ist. Die monetären Schwankungen sowie die wachsende Tendenz der Schweizer, ihre Ferien im Ausland zu verbringen, verursachen einen gewissen Schaden für den Fremdenverkehr. Es ist heute notwendig, verschiedene Massnahmen vorzusehen, die bestimmt sind, diese Lage ohne Verzögerung zu verbessern. Die kantonalen und regionalen Verkehrsbüros sowie die Schweizerische Verkehrszentrale scheuen in dieser Richtung keine Anstrengungen. Die Hilfe der Öffentlichkeit bleibt nicht weniger unentbehrlich. Dazu aber muss die Fremdenindustrie eine Leistungsanpassung an neue Formen des Tourismus erbringen. Es handelt sich dabei nach einem Organisationsplan vor allem darum, einen dauernden Auskunftsdienst zu errichten, um aus der sehr grossen Mobilität des modernen Touristen Nutzen zu ziehen.

Ausserdem wird es notwendig, das traditionelle touristische Angebot zu ändern, um dem Wunsch des Entfliehens der grossen Mehrheit der Menschen, die heute in einer ungewöhnlich nervösen Spannung leben, gerecht zu werden. Hier nun ist der Wald angerufen, eine bedeutende Rolle zu spielen, indem seine Holzproduktions- und Schutzfunktionen vervollständigt werden. Der Wald als Element der Landschaft wird ein touristischer Trumpf ersten Ranges, gleichbedeutend mit Ruhe und Stille. Diese neue Bestimmung wird sich dennoch nicht völlig ohne eine gewisse Anzahl Einrichtungs- und Schutzmassnahmen äussern: Ausstattung mit Wegen und Pfaden für die verschiedenen Kategorien von Benützern, Einrichtung von Aussichtspunkten, Information, Popularisierung von Kenntnissen usw. Es liegt auf der Hand, dass in diesem Sinne ebenso das Forstpersonal eine bedeutende Rolle spielt.

Zusammenfassung/Übersetzung: J.-P. Sorg/R. Bischof